



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mercredi 21 mai 2025 à 17h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la **Loi sur les Cités et Villes**, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Sont absents : les conseillers Andrea Geary et Dominic Tremblay.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

25-05-21-6955

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mercredi 21 mai 2025 à 17 h 00.

Adopté

Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour.

25-05-21-6956

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mercredi 21 mai 2025 tel que présenté.

Adopté

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
 - B) Adoption de l'ordre du jour;
 - C) Adoption du règlement 984-2025 décrétant une dépense de 1 246 000 \$ et un emprunt de 1 246 000 \$ pour la réalisation des travaux de pavage, bordures et éclairage dans le secteur du projet West;
 - D) Période de questions;
 - E) Levée de la séance.
-

Adoption du règlement 984-2025 décrétant une dépense de 1 246 000 \$ et un emprunt de 1 246 000 \$ pour la réalisation des travaux de pavage, bordures et éclairage dans le secteur du projet West

Considérant qu'un avis de motion du règlement 984-2025 décrétant une dépense de 1 246 000 \$ et un emprunt de 1 246 000 \$ pour la réalisation des travaux de pavage, bordures et éclairage dans le secteur du projet West a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le mercredi 14 mai 2025 par madame Andrea Geary et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance par madame Andrea Geary;

Considérant l'adoption du projet de règlement 984-2025 lors de la séance extraordinaire tenue le 14 mai 2025.

25-05-21-6957

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal adopte le règlement 984-2025 décrétant une dépense de 1 246 000 \$ et un emprunt de 1 246 000 \$ pour la réalisation des travaux de pavage, bordures et éclairage dans le secteur du projet West.

Adopté

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

25-05-21-6958

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 17 h 15.

Adopté

André Brunette, maire

Denyse Jeanneau, greffière